

A propos de l'installation d'antennes de téléphonie mobile en Rivoire et chemin du Grand-Champ

Les sociétés Bouygues Télécom et Free Mobile prévoient l'installation de deux nouvelles antennes relais sur la commune.

Devant l'inquiétude et les questionnements légitimes exprimés par de nombreux riverains, notamment à travers une pétition lancée sur internet, nous tenons à apporter les informations suivantes.

° Le déploiement de la couverture numérique du territoire relève de la compétence de l'Etat.

° La seule responsabilité de la Commune est de s'assurer que les lieux d'implantation choisis par les opérateurs et leurs installations respectent le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sauf dans de rares cas particuliers, dont Orlienas ne fait pas partie, les P.L.U ne peuvent pas s'y opposer, les poteaux et pylônes des télécommunications étant considérés comme des ouvrages nécessaires au fonctionnement des services d'intérêt collectif.

Nous souhaitons bien sûr que tous les habitants disposent d'un service équivalent et suffisant en matière de téléphonie mobile, mais nous ne sommes pas favorables à une multiplication excessive des antennes, ni au déploiement de la 5G si son absence de nocivité et son utilité pour le plus grand nombre ne sont pas démontrées.

Quand les projets lui ont été présentés, la Commune s'est efforcée d'agir auprès des opérateurs pour en limiter l'impact sur l'environnement et pour que des réunions avec les habitants soient organisées. Elle a été entendue sur le second point, les sociétés Bouygues et Free acceptant de tenir des permanences à destination des habitants concernant ces deux projets.

Celles-ci se dérouleront en mairie :

- **le mercredi 10 février de 14h à 16h** avec BOUYGUES concernant l'antenne en Rivoire.
- **le samedi 27 février de 10h à 12h** avec FREE concernant l'antenne chemin de Grand-Champ.

Cette première phase d'échanges entre les sociétés Bouygues et Free et la mairie d'Orlienas s'achevant, l'information en a été donnée aux habitants par le biais du magazine municipal «Le Lien» du mois de janvier 2021.

Suite à la création de la pétition, la Mairie d'Orlienas a proposé une rencontre aux habitants du secteur de Grand Champ qui en étaient à l'origine. Cette rencontre a eu lieu le 30 janvier 2021 sur les lieux mêmes où la société Free prévoit d'installer son antenne.

Au terme de cette rencontre, la Mairie a proposé d'assurer une médiation entre les divers intervenants et les habitants.

Par ailleurs, les dossiers d'information concernant ces installations sont disponibles sur le site internet www.orlienas.fr ou consultables en mairie.

